



Eidgenössischer
JODLER-VERBAND
www.ejv.ch

Rapport annuel 2017 Communauté d'intérêts pour la culture populaire (CICP)

La Communauté d'intérêts pour la culture populaire Suisse et Principauté du Liechtenstein (CICP) est l'association faîtière de toutes les fédérations sectorielles et d'importance nationale actives dans le domaine de la culture populaire, qui entretiennent, soutiennent et développent la culture amateur diversifiée et le patrimoine culturel. Toutes les associations de culture amateur doivent défendre leurs intérêts face à l'Office fédéral de la culture (OFC), la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia, la politique et les médias via une organisation faîtière nationale forte. Cette représentation vise à faire mieux reconnaître les créations culturelles des associations suisses telles que l'AFY, leur permettant ainsi de bénéficier d'un encouragement financier plus important. La CICP, présidée par Albert Vitali, yodleur actif et conseiller national, réunit désormais 33 associations membres et organisations. La CICP représente les intérêts de plus de 400 000 actifs de la culture populaire suisse.

volkskultur
schweiz suisse svizzera svizra

geschäftsstelle igv
c/o haus der volksmusik
lehnplatz 22, postfach
ch-6460 altdorf
telefon 041 871 14 78
www.volkskultur.ch

La Communauté d'intérêts pour la culture populaire Suisse et Principauté du Liechtenstein (CICP) est l'association faîtière de toutes les fédérations sectorielles et d'importance nationale actives dans le domaine de la culture populaire, qui entretiennent, soutiennent et développent la culture amateur diversifiée et le patrimoine culturel. Toutes les associations de culture amateur doivent défendre leurs intérêts face à l'Office fédéral de la culture (OFC), la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia, la politique et les médias via une organisation faîtière nationale forte. Cette représentation vise à faire mieux reconnaître les créations culturelles des associations suisses telles que l'AFY, leur permettant ainsi de bénéficier d'un encouragement financier plus important. La CICP, présidée par Albert Vitali, yodleur actif et conseiller national, réunit désormais 33 associations membres et organisations. La CICP représente les intérêts de plus de 400 000 actifs de la culture populaire suisse.

De la motion à l'initiative « No Billag »

Conformément à sa charte, la CICP a intensifié le travail de relations publiques au niveau fédéral, aussi bien pour les affaires communes qu'individuelles des associations membres. En juin 2017, la journée des costumes traditionnels au Palais fédéral (*Tag der Trachten im Bundeshaus*) a eu lieu pour la deuxième fois. Cette manifestation, organisée par le groupe parlementaire pour la culture populaire et la musique populaire, qui portait principalement sur la Fête fédérale de yodel de Brig-Glis, a suscité une grande attention. La motion de la Commission des transports et des télécommunications « Réduire le nombre de chaînes thématiques dans le domaine des radios » aurait, entre autres, touché la radio Musikwelle, une radio qui connaît beaucoup de succès avec ses 400 000 auditrices et auditeurs quotidiens. La CICP a adressé un courrier aux membres de la Commission des transports et des télécommunications et une copie de celui-ci à l'OFC. L'opposition de la CICP et de différentes associations a porté ses fruits et la motion a été retirée. Lors de l'Assemblée de la CICP du 24 février 2017, tous les membres de la CICP ont défendu le mandat de service public de la SSG SSR. La CICP a rédigé à l'attention de ses membres un argumentaire détaillé contre l'initiative « No Billag » en présentant le point de vue de la culture populaire. Cette initiative fera l'objet d'une votation le 4 mars prochain. Avec le slogan « De la Suisse. Pour la Suisse » (« *Aus der Schweiz - für die Schweiz* »), les 33 membres de la CICP encouragent la participation à la votation et incitent les votants à rejeter l'initiative visant à la suppression des redevances radio et télévision.

78 500 francs issus du Fonds pour la culture populaire

Le Fonds pour la culture populaire, géré par la CICP, a été prolongé de quatre ans par une convention de prestations conclue avec Pro Helvetia (2017-2020). En 2017, ce sont au total 16 projets qui ont été soutenus grâce à ce fonds, ce qui représente un montant total de 78 500 francs. Chaque année, 100 000 francs sont disponibles pour des projets d'encouragement. La CICP encourage le dépôt de toute demande susceptible d'être soutenue et rappelle les deux échéances fixées pour le dépôt des demandes : le 1^{er} mars et le 1^{er} septembre. Les formulaires de requête sont faciles à remplir et disponibles sous : www.volkskultur.ch.

Gody Studer
Membre du Comité directeur CICP (représentant AFY)